

actuellement à une importante étude des politiques agricoles et commerciales, portant également sur une réduction équilibrée de la protection.

### **Réunions des ministres du Commerce extérieur**

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable James Kelleher, a participé à une rencontre informelle des ministres du Commerce de nombreux pays industrialisés et en développement. La rencontre, qui a eu lieu à Stockholm en juin 1985, a permis aux ministres de discuter, de manière informelle, de la santé du système commercial multilatéral et d'échanger leurs vues sur la façon dont les participants pourraient s'unir pour renforcer les relations commerciales au sein de la communauté internationale. Cette rencontre avait comme objectif implicite de forger un consensus international en faveur de la tenue d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales dès septembre 1986.

Le Canada a participé à deux rencontres quadrilatérales des ministres du Commerce extérieur. La première a eu lieu, en juillet 1985, à Sault-Sainte-Marie (Ontario), sous la présidence de M. Kelleher; la seconde s'est tenue à San Diego (Californie), en janvier 1986. Lors de ces réunions, les ministres du Commerce des États-Unis, de la CEE, du Japon et du Canada ont examiné l'évolution du système commercial international et ont discuté de la préparation d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales.

### **Commerce international des produits de base**

Le Canada a continué de participer aux principaux accords internationaux sur les produits de base (blé, sucre, café, étain, caoutchouc naturel). Le seul accord où le Canada figure comme pays exportateur, l'Accord international sur le blé, est un mécanisme consultatif sans dispositions économiques. Les accords sur le café et le caoutchouc naturel comprennent des dispositions visant à stabiliser les prix. L'Accord international sur le sucre, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1985, se limite à un cadre consultatif en raison de l'impossibilité de parvenir à un accord sur la tarification et d'autres dispositions destinées à stabiliser le marché. Le Canada n'a pas adhéré à l'Accord en vigueur sur le cacao, estimant que ses dispositions économiques ne pouvaient être appliquées; ce jugement s'est avéré exact. Cependant, le Canada participe aux tentatives de renégociation du présent Accord sur le cacao. L'Accord sur le caoutchouc naturel a permis de contenir les prix dans les niveaux prescrits et est en cours de renégociation. Après de graves difficultés dues à une constante pression à la baisse exercée sur le prix minimum, l'Accord sur l'étain a cessé de défendre ce prix en octobre 1985. Des efforts considérables ont été déployés pour essayer de résoudre les difficultés découlant de ce fait et de protéger les intérêts canadiens.

Le Canada est également signataire de l'Accord international sur le jute, qui ne comprend aucune disposition de stabilisation des prix, mais vise à intensifier la recherche et le développement ainsi qu'à promouvoir l'expansion des marchés dans ce secteur.

Un groupe indépendant d'experts a été mis sur pied par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en vue d'examiner la nécessité de créer un fonds international, et sa portée éventuelle, pour

compenser la baisse des recettes d'exportation de denrées des pays en développement. En raison de l'orientation prise par cette étude, le Canada s'est rallié aux États-Unis et a fait savoir qu'il différerait l'annonce de sa position quant à la nécessité d'entreprendre des études supplémentaires dans ce domaine. Pendant que l'OCDE et la CNUCED continuent d'examiner la question du financement compensatoire, le Canada surveille les résultats.

Au cours de l'année, les premières discussions ont été engagées au siège de l'Organisation internationale du travail (OIT) en vue d'en arriver à une convention et à une recommandation sur l'utilisation de l'amiante en toute sécurité. Lors de ces réunions, le Canada a préconisé l'utilisation contrôlée plutôt que l'interdiction de l'amiante. De plus, on a poursuivi des efforts afin de favoriser une plus grande transparence des marchés pour les produits dérivés de ressources naturelles par l'entremise de la coopération des pays producteurs et consommateurs dans les assemblées internationales comme le Groupe d'étude international du plomb et du zinc, l'OCDE, la CNUCED et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU). L'initiative du Canada visant à mettre sur pied un Groupe d'étude international du nickel a débouché sur la convocation d'une conférence de négociation. L'Organisation internationale des bois tropicaux a également été mise sur pied.

### **Autres activités**

Des discussions engagées avec le gouvernement japonais ont mené au renouvellement, pour une cinquième année, de l'engagement du gouvernement du Japon au sujet de la limitation des exportations de véhicules à moteur au Canada.

### **Intensification du commerce international**

#### **Produits agricoles, halleutiques et alimentaires**

La Direction générale de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires a continué de servir de point de convergence pour les activités du gouvernement relatives au commerce international de tous les produits alimentaires, à l'exception des céréales et des oléagineux. Dans le domaine de l'expansion des marchés, la Direction générale a été extrêmement active dans le parrainage des foires et des missions organisées en vertu du Programme des projets de promotion (PPP) et des composantes relatives aux aliments et aux poissons du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

La Direction générale a joué un rôle actif dans les consultations avec les associations industrielles concernant la Stratégie nationale du commerce, dans les consultations avec d'autres ministères fédéraux et administrations provinciales sur les plans des missions, les modifications de plusieurs lois régissant les produits agricoles et dans les consultations sur l'importation de bœuf de la Communauté européenne. La Direction générale a également fourni un apport sur la question des droits compensateurs, en particulier pour le poisson et le porc vivant ainsi que pour les exportations de porc aux États-Unis. Elle a contribué aux travaux du GATT sur les questions agricoles et à ceux de l'OCDE sur le poisson, les produits laitiers et le bœuf. Elle a également participé à la rédaction d'analyses sur les profils du marché mondial du porc.

La Direction générale a également aidé le Ministère à participer à Food Pacific 86, a créé une base de données informatisée des clients des exportateurs canadiens actuels ou